

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N° 07/2025**

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-CINQ SEPTEMBRE, à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente), Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY, Martine TURPIN (nommés).

Excusée : Sandrine RUCHE (élue) (pouvoir à Manuel MUNOZ)

Absent : Frédéric RIMET (élu).

Secrétaire de séance : Edwige NONNE

Date de convocation : 11 septembre 2025.

OBJET : COLIS DE NOEL POUR LES AÎNÉS

Dans le but de perpétuer les colis de Noël aux aînés de la commune,

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'offrir, en cette fin d'année 2025, aux aînés de la commune de 70 ans et plus, un panier garni d'une valeur de 25 € par personne. Pour un couple, il sera ainsi donné deux paniers, d'une valeur totale de 50 €.

AINSI FAIT.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,

Edwige NONNE



La Présidente

Isabelle ASNI-DUCHÊNE

